

Avant-propos

Au cours de l'année 2020, l'Insee a révisé ou redéfini, au niveau national, plusieurs de ses zonages d'étude : zones d'emploi, unités urbaines, nouvelles aires d'attraction des villes.

Cette édition 2020 de « L'essentiel des zonages en Occitanie » intègre ces changements.

Mis à jour chaque année, ce dossier présente les principaux zonages pour la région Occitanie, qu'ils soient administratifs, d'étude ou d'action publique. Pour chacun d'eux, il fournit des indicateurs de population, superficie et densité de peuplement. La géographie de référence de cette édition est celle du 1^{er} janvier 2020.

En complément, vous trouverez en téléchargement sur le site www.insee.fr un ensemble de fichiers relatifs à la [géographie administrative et d'étude](#) :

- composition communale de chaque zone pour ces différents zonages ;
- définitions et notes méthodologiques sur la construction des zonages d'études.

Le site Insee [Statistiques locales](#) vous propose, en outre, un outil cartographique interactif pour :

- visualiser et comparer les différents zonages ;
- cartographier un grand nombre d'indicateurs ;
- importer vos propres données pour les cartographier et les travailler avec celles de l'Insee.

Caroline Jamet
Directrice régionale de l'Insee Occitanie

A handwritten signature in blue ink that reads "C. Jamet". The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.